

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/notre-dame-de-paris-plus-de-mille-professionnels-du-patrimoine-contre-macron>

Notre-Dame de Paris : Plus de mille professionnels du patrimoine contre Macron

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : mardi 30 avril 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Notre-Dame de Paris : Plus de mille professionnels du patrimoine contre Macron

« Le quotidien Le Figaro vient de publier une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron, signée de 1170 noms de professionnels en poste dans le secteur du patrimoine, du musée ou des universités. Ils répondent à la volonté du président de la République de faire passer une loi d'exception pour la restauration de Notre-Dame, en s'asseyant sur toutes les procédures existantes et sur l'avis des spécialistes.

Le nombre et la qualité des signataires est inédite. Non seulement les signataires viennent du monde entier, mais ils on y trouve de nombreux fonctionnaires français qui signent de leurs titres, de leurs fonctions, et souvent de leur établissement d'origine. Ceci pourrait apparaître comme une violation courageuse de leur « devoir de réserve », et ça l'est évidemment par rapport à la pratique habituelle qui veut qu'ils ne s'expriment jamais publiquement pour contester une décision des pouvoirs publics.

Mais il y a un devoir plus haut, qui est figé dans la loi, alors que le devoir de réserve n'est qu'une construction jurisprudentielle : c'est le devoir de désobéissance. En effet : « [Tout fonctionnaire] doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. » Or la loi d'exception est de toute évidence « de nature à compromettre gravement un intérêt public », soit l'intégrité de la cathédrale Notre-Dame et le respect des lois de protection du patrimoine qui s'appliquent en France à tous les monuments, ce qui implique a fortiori l'un des plus importants du monde.

On y trouve les noms de très nombreux conservateurs des monuments historiques, de conservateurs-restaurateurs, de conservateurs des musées de province, de conservateurs du Louvre et des grands musées nationaux. On y trouve également des architectes des bâtiments de France, des architectes du patrimoine et même des architectes en chef des monuments historiques, des archéologues. Il faut rendre hommage à tous ces fonctionnaires qui prennent un vrai risque à signer, même si leur nombre même empêche que des sanctions soient prises à leur égard, ce qui ajouterait encore au scandale. On trouve, bien entendu, un nombre impressionnant d'universitaires, des membres du CNRS ou membres d'associations de protection du patrimoine.

À l'étranger, où aucun devoir de réserve ne tient, le nombre de signataires est également impressionnant. Ils proviennent des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de Hongrie, de Belgique, de Suisse...

Quelle sera l'attitude du pouvoir face à cette fronde dont la légitimité - le scientifique contre le politique - rend difficile de la balayer d'un revers de main ? »

La liste des signataires rendue publique par Le Figaro est consultable sur le site source :

[medias presse info](#)